

Rapport d'activité de la Société coopérative du Grand Tétras – année 2021

Une année décisive

Le Grand Tétras a vécu une année 2021 décisive, puisque c'était celle de l'obtention de son statut légal de société coopérative. Désormais dotée d'un Conseil d'Administration, de groupes de travail, d'un organe de révision, d'un compte en banque et accompagnée par un architecte conseil, notre Société coopérative a tout pour avancer vers son projet d'habitation.

Tout au long de l'année, le CA s'est réuni à 7 reprises pour accompagner cette naissance administrative, planifier des activités et régler les affaires courantes de la coopérative.

Activités

Mars

En mars, 2 séances importantes ont eu lieu:

La première a permis d'ouvrir le Grand Tétras à de nouvelles et nouveaux coopérateurices, sur invitation d'un groupe pré-existant. Cette séance du 7 mars a permis de partager les intentions initiales du projet d'habitation, de les augmenter et de les transformer.

Le 21 mars a eu lieu l'assemblée constitutive. Lors de cette assemblée qui rassemblait une vingtaine de personnes, le Conseil d'Administration (CA) a été élu. Il est composé de Elie Chapuis, Marie Dustin Khammas (co-présidente), David Gagnebin-de Bons (co-président), Arthur Lehmann, Arturo Lopez, Anne-Laure Sahy, Adina Secretan.

Le siège social de la Société coopérative est à Lausanne.

Avril

Le CA met en place un système de groupes de diffusion pour sa communication. Dès le mois d'avril, la communication à l'ensemble des coopérateurices se fait à l'adresse:

cooperative-grand-tetras@framalistes.org

La communication au sein et au CA se fait, quant à elle, à l'adresse:

comite-du-grand-tetras@gaggle.email

Le Conseil d'Administration mandate la fiduciaire Favre et Perreud S.A., proposée par Elie, comme organe de révision. Cette fiduciaire est une habituée des coopératives d'habitant·e·s.

Juin

Le samedi 19 juin est organisé le premier apéro du Grand Tétras, réunissant la quasi totalité des coopérateurices, enfants, animaux, en présentiel..! Il a eu lieu au Parc Jomini, à Lausanne.

Août

Le 26 août, des membres du Grand Tétras rencontrent Laurent Guidetti, architecte (TRIBU Architecture) et co-fondateur de la coopérative *Le Bled*. Invité par notre architecte conseil, Julien Grisel, Laurent nous explique le système de financement du Bled et la manière dont la coopérative, implantée aux Plaines-du-Loup, s'est développée.

Octobre

Le Grand Tétras est désormais officiellement inscrit par David au Registre du Commerce. La coopérative est donc officiellement née.

Sept groupes de travail (GT) ont été identifiés, définis et rejoints par des coopérateurices, pour finalement être activés. Il s'agit des groupes: recherche de terrain / finances / valeurs / liens aux autorités / envies et besoins / identité visuelle / ARMOUP.

Le Grand Tétras a désormais un compte bancaire à la Banque Alternative Suisse.

Fin octobre, Elie, membre du conseil d'administration, débute une formation en montage financier délivrée par l'ARMOUP (Association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique).

Novembre

Samedi 6 novembre, les membres se réunissent pour un "atelier valeur". Cet atelier, organisé par Florence et Anne-Laure, nous a permis d'échanger sur les valeurs qui nous tiennent à cœur et sur nos désirs pour le projet d'habitation du Grand Tétras. Les conclusions de cet atelier serviront notamment de base à la rédaction d'une charte de la coopérative, et nous permettent de mieux définir notre futur lieu de vie.

En novembre, c'était aussi le temps pour chacun·e d'entre nous de payer notre part sociale (CHF 100) et notre cotisation annuelle 2021 (CHF 30), et d'alimenter ainsi notre compte pour nos dépenses courantes.

Décembre

Le Grand Tétras est désormais membre de l'ARMOUP, grâce aux contacts menés par Adina.